

Master droit immobilier/urbanisme/construction

Par benkro, le 28/04/2015 à 22:03

Coucou chers confrères, petite question concernant mon choix de M1 je suis actuellement en L3 droit privé à lyon III et après m'être pas mal renseigné depuis 6 mois j'aimerais devenir avocat en droit de l'immobilier/construction/urbanisme et donc intégrer un master adéquat.

Petit Hic le master 1 de lyon III dans ce domaine est limité à 25 places, donc dans le cas où je n'y suis pas pris hésitation : le plus judicieux je présume serait d'intégrer un M1 construction/urbanisme dans une autre ville qui ne sélectionne pas dès le M1 (je pense à Montpelier notamment) malgré tout je reste attaché à Lyon (à ma copine et beaucoup d'amis qui sont ici) , vous pensez que j'ai des chances d'intégrer le domaine en M2 si je fais un bon M1 droit privé généraliste à lyon où c'est vraiment plus chaud ? est-ce vraiment déterminant de se spécialiser dès le M1 ?

merci d'avance si vous arrivez à m'éclairer!

Par bulle, le 29/04/2015 à 22:33

Bonjour,

Effectivement, il est déterminant de se spécialiser dès le M1, d'autant plus que vous savez ce que vous voulez faire.